



MORTIER DE POSE, DE CALAGE ET DE JOINTOIEMENT

CONSEILS ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas rajouter d'eau
- Veiller à la mise en place de dispositions spécifiques pour coulage par temps chaud ou temps froid
- Respecter les règles de l'art, les réglementations et recommandations en vigueur applicables à l'ouvrage
- Veiller à commander la quantité suffisante pour éviter les arrêts de coulage
- ✓ Vérifier la propreté du support avant pose des pavés
- Protéger des intempéries
- Nettoyer les pavés sans excès d'eau
- Incorporation de Latex recommandé pour la constitution des joints



NORMES, RÉGLEMENTATIONS, RECOMMANDATIONS OU FASCICULES DE DOCUMENTATION

- Document de référence : NF P98-335
- Restriction d'utilisation : le fascicule 31 préconise l'utilisation de mortier dosé à 250 kg/m³ minimum

OPTIONS DISPONIBLES

- ▼ Formule été
- ▼ Formule hiver

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

✓ Tapis (pour S1, S2)

Pour commander*

- Dosage ciment : à partir de 100 kg/m³, dosage mini recommandé 150 kg/m³
- Classe de consistance : S1, S2 pour pose; S5 pour joint
- Granulats Dmax : 1 à 4 mm (voir disponibilité selon site de production)

*DMAX = aux critères de bases pour commander

AVANTAGES

Confort

 Produit pouvant être enlevé sous centrale



Performance

 Très bonne durabilité et résistance à la vibration grâce à l'adjonction d'un agent au latex (sur demande)



* Environnement

- Limitation des déplacements des hommes et du matériel sur le chantier
- Propreté du chantier

